

2020-2021

# RAPPORT ANNUEL



Fédération des sociétés d'horticulture  
et d'écologie du Québec  
2020-2021



## Mot du président et du directeur général

Il est indéniable que la pandémie de la COVID-19 a bouleversé les activités de la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec en 2020-2021. Il en a été de même pour les sociétés d'horticulture, les comités d'embellissement et les jardins communautaires membres de la FSHEQ.

La Fédération a réagi rapidement pour informer ses membres des mesures à mettre en place pour des activités sécuritaires lorsque cela était possible. Elle leur a communiqué au fur et à mesure de leur réception les informations qu'elle recevait du gouvernement du Québec. Elle a publié régulièrement des infolettres et des messages sur son site internet et sur sa page FACEBOOK.

Elle est aussi entrée immédiatement en contact avec les différents acteurs qui pouvaient faire avancer les choses. Elle est intervenue auprès du ministère de l'Éducation pour assurer son financement et auprès du ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation pour faire ouvrir les jardineries et les jardins communautaires.

Les employés de la Fédération ont continué d'assumer leurs tâches par le télétravail et ont toujours été présents pour les membres en répondant aux demandes téléphoniques et par courriel cinq jours par semaine pendant les heures normales de bureau et même pendant la fin de semaine lorsque nécessaire.

Mais ce dont la FSHEQ est la plus fière, c'est d'avoir pu présenter les Journées québécoises de l'horticulture du 15 au 24 mai 2020 et le Forum sur l'agriculture urbaine le 22 mai. Grâce au travail de ses sociétés membres, les affiches des Journées de l'horticulture ont pu être distribuées partout à travers le Québec. Quant à lui, le Forum sur l'agriculture urbaine est devenu un forum virtuel. Plus de 18 000 personnes ont ouvert la page du Forum sur les réseaux sociaux. Environ 1 200 personnes l'ont visionné. La Fédération considère donc que cela fut un très grand succès.

Les sociétés membres n'ont pas été en reste. Bien que des dizaines d'activités, conférences ou voyages ont été annulés, les sociétés se sont tournées vers les nouvelles technologies pour assurer leur présence auprès de leurs membres. Pour les aider, la FSHEQ a acheté une licence ZOOM qu'elle a mise à leur disposition pour continuer leurs activités.

Malgré les ennuis de la pandémie, nos dossiers ont continué d'avancer pour permettre à nos membres une évolution et une croissance de leur organisation. Notre association avec le Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ) et le Conseil québécois du loisir (CQL) nous permettra de continuer à avancer.

Pour tenir nos deux projets emballants cette année, les Journées québécoises de l'horticulture et le Forum sur l'agriculture urbaine, nous avons eu recours au PAFEL du MEES en plus de participer au Programme Placement Loisir qui nous permet d'augmenter nos revenus.

Les membres du conseil d'administration ont poursuivi leur engagement. Les réunions du conseil ont été nombreuses et constructives. De plus, chacun des membres du conseil est responsable de rencontres régionales, d'un programme ou d'un concours. C'est leur engagement et leur travail qui permettent à la Fédération d'être présente partout et dans toutes les régions du Québec.

Je vous invite à parcourir ce rapport d'activités 2020-2021 qui illustre parfaitement l'ampleur du travail accompli. Directeur général, adjointe administrative, membres du conseil d'administration et divers comités composés d'administrateurs, tous, ont travaillé généreusement à la défense de vos intérêts et à l'avancement de l'horticulture au Québec que ce soit par de la formation, de l'information et la valorisation/développement du loisir. Nos remerciements les plus sincères.

Je termine en remerciant le ministère de l'Éducation pour son appui ainsi que nos donateurs, nos commanditaires et nos membres associés.

Réjean Paradis, président

Pierre Blain, directeur général



## **PARTIE I**

# **PRÉSENTATION DE LA FSHEQ**

### **1.1 La mission de la FSHEQ**

En tant qu'organisme national de loisir, la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec a pour mission de développer la pratique active de l'horticulture comme loisir et d'assumer un leadership dans ce domaine.

Fondée en 1978 et présente dans toutes les régions du Québec, la Fédération regroupe 157 sociétés d'horticulture, de comités d'embellissement et d'autres organismes qui œuvrent à des fins non lucratives dans les secteurs de l'horticulture, de l'écologie et de l'environnement.

Elle fait la promotion de l'horticulture et de ses bienfaits tant au niveau social, économique et culturel.

Elle encourage des pratiques écologiques responsables pour la protection de l'environnement et l'embellissement du milieu de vie.

### **1.2 Ses champs d'intervention sont :**

- Le développement de la pratique active du loisir par l'horticulture auprès d'une clientèle de tous âges ;
- La représentation des intérêts de ses membres ou de leurs activités auprès des instances pertinentes au plan local, régional, national et international ;
- L'information, la diffusion et la promotion de son expertise auprès de ses membres et du grand public en général ;
- Des conseils pour la mise sur pied et la gestion d'une société d'horticulture ou d'un comité d'embellissement ;
- L'organisation de programmes et de concours ;
- Des formations en agriculture urbaine et dans d'autres secteurs comme des stages de formation de juge au niveau des concours locaux d'embellissement des municipalités ou autres ;
- L'accréditation des emblèmes floraux des municipalités.

### **1.3 Sa gouvernance**

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec accorde une grande importance à sa gouvernance. Enregistré comme organisme sans but lucratif en vertu de la partie III de la Loi des compagnies du Québec, elle est dirigée par un conseil d'administration de neuf personnes élues par les membres lors de l'assemblée générale annuelle. Des règlements de fonctionnement sont en vigueur ainsi que de nombreuses politiques.

Pour s'assurer d'une présence régionale forte, les assemblées générales de ses membres sont organisées en alternance dans les différentes régions du Québec. Toutefois, en 2020 à cause de la

pandémie, l'assemblée générale s'est tenue de façon virtuelle. Les membres du conseil d'administration étaient réunis à Lévis tout en respectant les directives de la santé publique.

#### **1.4 Le conseil d'administration de la FSHEQ**

Le conseil d'administration de la FSHEQ était composé de 8 personnes en 2020-2021. Ce sont

Réjean Paradis, président  
Adèle Côté, 1<sup>ère</sup> vice-présidente  
Sylvie Trépanier, 2<sup>e</sup> vice-présidente  
Nicole Caron, secrétaire-trésorière  
Ann G Beaulieu  
Annie Houle  
Yves Lambert  
Yvon Trudeau

En plus d'assumer leur tâche d'administrateurs, les membres du conseil d'administration sont responsables d'un certain nombre de régions qu'ils animent. Certains d'entre eux président les programmes et les concours de la Fédération.

#### **1.5 Le nombre de réunions**

Le conseil d'administration a tenu neuf réunions au cours de l'année financière 2020-2021.

Les comités du conseil sur les finances et le site internet ont tenu de nombreuses réunions. Les comités des programmes ont tenu huit réunions. Le conseil a aussi procédé à des prises de décision par voie de courriels ou de conférences téléphoniques.

En comptant les réunions, les comités et les programmes, ce sont plus de 1 000 heures de bénévolat que les membres du conseil d'administration ont consacré aux affaires de la Fédération. C'est un apport important.

#### **1.6 Les membres**

La FSHEQ comptait 157 membres (sociétés, comités affiliés et jardins communautaires) pour l'année financière 2020-2021.

Malgré la pandémie, La Fédération a pu compter sur un effectif constant et a même pu recruter de nouveaux membres. La dissolution de certaines sociétés et la difficulté de recruter de nouveaux membres expliquent la légère diminution dans les effectifs. Nos membres représentent toujours plus de 42 000 personnes présentes partout à travers le Québec. En cette période de pandémie, on peut affirmer que c'est une belle réussite. La FSHEQ remercie le MEES d'avoir bonifié sa contribution financière pour que la FSHEQ puisse continuer son développement.

## 1.7 Les employés de la FSHEQ

La FSHEQ compte sur les services de deux personnes à temps plein.

- Un directeur général
- Une adjointe administrative

Ces employés assurent la permanence du bureau de la Fédération qui se trouve dans les locaux du Regroupement Loisir et Sport du Québec au Stade olympique de Montréal.

La permanence est ouverte toute l'année du lundi au vendredi et offre 37,5 heures de service par semaine. Toutefois, les employés ont fait du télétravail cette année car les locaux de la FSHEQ étaient inaccessibles sauf quelques heures par semaine à cause des directives gouvernementales sur les mesures de santé publique.

## 1.8 La vie associative

### 1.8.1 La Journée de la Fédération

La Journée de la Fédération s'est déroulée de façon virtuelle cette année. Lors de l'assemblée générale, le conseil d'administration a présenté ses activités, son rapport financier et a procédé à l'élection de ses administrateurs.

De plus, les responsables des programmes Horti Jeunes, Horti Aînés et Écologie et environnement ont fait le bilan des projets acceptés et du financement accordé.

On a annoncé le récipiendaire du Prix Marie-Victorin qui a été décerné à la Société d'horticulture de Saint-Marc-sur-Richelieu ainsi que les gagnants du concours de photos Gisèle-Lamoureux.

La FSHEQ remercie ses partenaires et ses commanditaires de leur contribution.



Conseil d'administration 2020-2021

La vie associative se traduit également par beaucoup d'autres activités.

En effet, grâce aux infolettres et aux communications faite par la direction générale, les informations concernant les membres circulent régulièrement.

### 1.8.2 Les rencontres régionales

Les rencontres régionales jouent également un grand rôle dans notre vie associative. En effet, elles permettent le réseautage dans une même région et la mise en commun de ressources. Organisées par un membre du conseil d'administration, elles sont un véhicule d'information important. Les questions qui y sont soulevées sont ramenées à la direction générale et servent de base pour un meilleur service.

La relève a souvent été soulevée lors des rencontres régionales. En effet, les membres de nos sociétés vieillissent et les conseils d'administration qui les dirigent s'en préoccupent.



## Partie II

### LES GRANDS ENJEUX DE LA FSHEQ EN 2020-2021

#### 2.1 Leadership dans le domaine de l'horticulture

La Fédération assume un leadership important dans le développement de l'horticulture comme loisir actif. C'est pourquoi, elle regroupe 157 sociétés à travers tout le Québec. Pour ce faire, elle offre des conseils à ses membres et met à leur disposition différents outils d'information comme son journal, ses infolettres et son site Internet.

La relève des membres des sociétés d'horticulture et des comités d'embellissement est un enjeu important. C'est pourquoi, le leadership de la FSHEQ doit être bien visible pour assurer la relève de nos membres.

##### 2.1.1 Les Journées québécoises de l'horticulture

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec met sur pied annuellement les Journées québécoises de l'horticulture. Malgré la crise de la COVID-19 qui continue à sévir au moment d'écrire ces lignes, il est important que les Québécoises et les Québécois retrouvent leur environnement. La pratique de l'horticulture et de l'agriculture urbaine est l'un des moyens de revenir à une vie normale.



La FSHEQ en tant qu'organisme national de loisir assume un leadership dans le domaine de l'horticulture. C'est dans cet esprit que la FSHEQ organise Les Journées québécoises de l'horticulture.

Ces Journées sont un moment privilégié pour mettre en évidence tous les aspects de l'horticulture qui comprend les jardins, la culture des légumes, des fruits, des fleurs, des arbres ou des arbustes fruitiers et d'ornement.

Les Journées de l'horticulture visent la participation citoyenne comme un loisir actif de qualité ouvert et accessible à tous peu importe leur âge, leur origine ethnique, leur condition sociale ou leur état de santé. Elles sont l'occasion pour les citoyens, les sociétés d'horticulture, les centres de formation et d'enseignement, les ministères, les médias et les entreprises commerciales de parler d'horticulture et d'écologie et d'inciter la population à l'exercer.

Elles deviendront un événement annuel au cours duquel la FSHEQ fera la promotion de l'horticulture sous toutes ses formes. Elles coïncideront avec l'ouverture des jardins vers la 3e semaine de mai. Les premières Journées se sont tenues du 15 au 24



mai 2020. La FSHEQ a pu compter sur l'appui du ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation et du ministère de l'Éducation.

### 2.1.2 *Le Forum citoyen sur l'agriculture urbaine*

Le Forum citoyen sur l'agriculture urbaine est l'une des activités de la FSHEQ dans le cadre des Journées québécoises de l'horticulture. Crise du coronavirus oblige, le Forum 2020 a été virtuel afin de répondre aux exigences sanitaires gouvernementales. Toutefois, un Forum virtuel semble attirer plus de participants qui recherchent conseils et idées en vue de pratiquer une agriculture de proximité.



L'agriculture urbaine, c'est l'affaire de tous et de toutes. Les initiatives en agriculture urbaine portées par des citoyens et citoyennes sont nombreuses et d'une richesse incroyable pour les municipalités qu'elles soient urbaines ou rurales. L'implication bénévole est essentielle pour assurer sa progression. C'est l'exemple parfait d'une participation citoyenne active afin d'assurer une qualité de vie à tous et à toutes.

Le Forum vise à mettre en lumière ces initiatives, sur ce travail qui est un loisir utile. C'est l'objectif du Forum. Ce Forum se présente sous la forme de conférences utiles pour pratiquer l'agriculture urbaine.

Le Forum s'est tenu le 22 mai 2020. 18 000 personnes ont ouvert la page d'information sur les réseaux sociaux et plus de 1 200 personnes y ont participé.

### 2.1.3 *Tisser des liens*

Assurer un leadership veut aussi dire de développer des liens avec les différents intervenants du milieu. La FSHEQ a établi des liens avec les différentes écoles d'horticulture à travers tout le Québec comme St-Hyacinthe, Laval, La Pocatière, Coaticook et Victoriaville.

Elle siège au conseil d'administration des Fleurons du Québec dont elle est un membre fondateur. Elle remet lors de leur soirée gala le Prix participation citoyenne FSHEQ en plus de siéger sur les jurys de ce Prix.

Elle collabore avec l'industrie horticole et a des liens étroits avec Québec Vert (Fédération interdisciplinaire de l'horticulture ornementale du Québec). La FSHEQ est membre de l'assemblée générale de cette organisation.

#### **2.1.4 Tisser des liens en période de pandémie : Les Jardins de la mémoire**

Le Québec a organisé le 11 mars 2021 une journée de commémoration afin d'honorer la mémoire des personnes décédées de la COVID-19.

Dans ce contexte, la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec propose que les CHSLD se dotent d'un JARDIN DE LA MÉMOIRE pour honorer les personnes décédées. Ce jardin serait un lieu de repos pour les résidents actuels et leur famille. Il permettrait un embellissement et un verdissement du milieu de vie.

Ce lieu de mémoire serait initié par les comités des usagers et de résidents. Les sociétés d'horticulture, les comités d'embellissement et les jardins communautaires présents dans le milieu et membre de la FSHEQ seraient les maîtres d'œuvre de ces jardins. Ces sociétés feraient l'aménagement, les plantations et l'entretien. Cela créerait des liens entre la communauté et les milieux de vie répondant ainsi aux orientations ministérielles et aux politiques de milieu de vie.

Pour que ces projets puissent se réaliser, il faudrait que les directions d'établissements donnent leur accord.

#### **2.1.5 Présents sur la scène publique**

Assumer son leadership, c'est aussi être présent dans des activités grand public comme des foires, des salons ou des colloques. Toutefois, à cause de la COVID-19, toutes ces activités ont été annulées. La FSHEQ entend bien continuer à y participer lorsque les mesures sanitaires le permettront.

## **2.2 S'adapter à la COVID-19 et prendre des mesures pour la contrer**

Depuis le début de la crise de la COVID 19 qui nous a tous affectés, la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec a toujours privilégié une communication avec ses membres afin de les tenir informés des mesures à mettre en place pour que leurs activités soient sécuritaires et en lien avec les directives gouvernementales.

La FSHEQ considère que la pratique de l'horticulture comme loisir est un moyen pour sortir de la crise du coronavirus. Plusieurs écrits scientifiques considèrent que la pratique de l'horticulture contribue aux saines habitudes de vie, à la santé physique et mentale des utilisateurs, ainsi qu'à la cohésion sociale des communautés. De plus l'agriculture urbaine joue de multiples rôles au sein des communautés. Elle contribue à la production alimentaire par le biais d'activités de jardinage où les personnes interagissent entre elles.

La FSHEQ a recommandé à ses sociétés membres d'annuler toutes leurs activités de groupe pour répondre aux directives de la santé publique. Ce sont donc plusieurs dizaines de conférences, de visites de jardin ou d'activités diverses qui ont été annulées.

Toutefois, en vue d'une reprise des activités, la FSHEQ a été en liaison constante avec ses répondants tant associatifs que ministériels. Elle a communiqué régulièrement avec ses membres soit par des envois courriels, des infolettres, son site internet ou sa page FACEBOOK.

Malgré la crise actuelle, la FSHEQ donne l'exemple en modifiant ses activités et en proposant d'autres moyens pour les réaliser. C'est ainsi, que la FSHEQ a maintenu les Journées québécoises de l'horticulture car c'est un outil de promotion de la pratique de l'horticulture.

Dans le cadre de ces activités, la FSHEQ a présenté un Forum virtuel sur l'agriculture urbaine. En le transformant en Forum virtuel, la FSHEQ était en mesure d'offrir de façon sécuritaire conseils et conférences à tous ceux qui la pratiquent.

La FSHEQ a modifié ses règlements pour permettre aux membres de son conseil d'administration d'utiliser des moyens électroniques comme ZOOM pour communiquer entre eux et continuer à diriger la FSHEQ. Elle a encouragé ses membres à faire de même. La FSHEQ a fait circuler des informations sur les assemblées générales qui peuvent être tenues de façon virtuelle. Cela a permis à ses membres de continuer à remplir leurs obligations légales et de continuer à fonctionner.

L'horticulture a été reconnue comme un service essentiel. C'est pourquoi, le gouvernement du Québec a permis la continuité de la production horticole. De plus, les centres de jardins et les jardinerie ont été autorisés à rouvrir.

La FSHEQ a fait des représentations pour la réouverture des jardins communautaires. Dès le 8 avril, l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) donnait un avis favorable à leur réouverture avec des conseils sanitaires à être implantées. Dans un 2e avis publié le 24 avril 2020, elle réitérait ses recommandations pour l'ouverture des jardins communautaires.

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec a proposé à ses membres différentes règles pour la reprise de leurs activités en horticulture.

- Pratiquer l'horticulture chez soi en toute sécurité
- Pratiquer l'agriculture urbaine dans un jardin communautaire
- Directives générales pour des activités sécuritaires

La FSHEQ a recommandé à ses membres des directives générales tirées des directives gouvernementales :

- La distanciation physique de deux mètres entre toutes personnes qui ne résident pas dans la même résidence
- Respecter en tout temps les mesures sanitaires édictées soit pour des activités dans un lieu public ou dans un commerce
- Ne pas pratiquer le covoiturage
- Ne pas échanger ou partager des équipements de jardinage
- Porter un masque

- Les personnes présentant des symptômes de COVID-19 doivent demeurer à la maison pour une quarantaine de 14 jours. Il est quand même possible d'inventorier les oiseaux autour de la maison pendant cette période.

Le journal L'HORTIQUOI est l'outil de liaison et d'information entre la Fédération et ses membres. Il est publié et envoyé à tous nos adhérents en version électronique trois fois par année. Il est disponible sur le site internet de la Fédération et sur notre page FACEBOOK.

La FSHEQ publie également une infolettre à tous les mois pour renseigner ses membres et le grand public sur ses activités.

## 2.3 Mise en place du plan d'action 2020-2024

La direction générale a débuté la mise en place du plan d'action 2020-2024. Cet ambitieux plan d'action comporte 5 axes de communication et 30 moyens pour y arriver.

Les premières actions ont donc débouché sur des meilleures communications avec nos membres. En effet, COVID-19 aidant, la FSHEQ a rapidement mis en place certaines mesures contenues dans le plan d'action.

### 2.3.1 Revoir son image

Le conseil d'administration a accepté de revoir l'image corporative de la Fédération. La nouvelle image a été dévoilée à la toute fin de l'année financière.

Le nouveau logo de la FSHEQ est composé de trois éléments : le symbole, le sigle et la signature (nom complet de l'organisation).



Le symbole fait référence au champ d'intervention principal de l'organisation. Le symbole inclut le profil d'une tige avec deux feuilles (plante, fleur, arbre) qui représente le support de la vie et l'épanouissement.

Le sigle de la FSHEQ est dans une typographie minuscule pour une meilleure lecture et un caractère plus actuel.

La signature (nom complet) est positionnée à droite. Le positionnement de la signature peut varier selon les besoins.

Deux couleurs ont été privilégiées relatives à l'environnement : le vert et le bleu, complémentaires, en alternance, mais indissociables. Le vert représente l'horticulture (végétaux) alors que le bleu représente l'écologie (l'environnement, l'eau).

Le vert choisi est plus léger que l'ancien : il symbolise le vert printemps, le renouveau. Dans le contexte d'une mise à jour de l'identité visuelle d'une organisation, il a une valeur de rafraîchissement.

### **2.3.2 Revoir le site internet**

Le conseil d'administration a décidé de revoir le site internet de la Fédération. Mis en place il y a plus de vingt ans, le site internet ne répondait plus aux technologies d'aujourd'hui. Il n'était pas flexible et demandait beaucoup de temps et d'énergie pour le mettre à jour rapidement.

Le conseil a donc préparé un devis et a fait un appel de service. Il a sélectionné une firme qui saura répondre aux besoins d'aujourd'hui.

Le nouveau site est prévu être fonctionnel au printemps 2021.

### **2.3.3 Revoir les programmes**

La direction générale a présenté une révision des programmes et des concours pour les rendre plus inclusifs. Ces programmes visent à développer l'horticulture comme loisir actif de qualité auprès de la population en général et auprès de clientèles particulières afin de permettre leur inclusion.

Développer la pratique : ces programmes sont mis sur pied pour développer des notions en horticulture et en jardinage respectueuses de l'environnement chez des personnes de tous âges et peu importe leur condition sociale pour réduire l'isolement et de favoriser l'intégration. Cela permet aussi d'apprendre à respecter leur environnement et à développer de saines habitudes de vie.

Diversité des clientèles : ces programmes comportent une dimension inclusive en vue de permettre le développement de l'horticulture tant chez les jeunes que les personnes âgées, les personnes en situation d'handicap, de précarité sociale. Ils s'adressent aussi aux populations immigrantes pour favoriser leur intégration et aux communautés des Premières Nations dans le respect de leur culture. La FSHEQ encourage les sociétés qui présentent des projets à tenir compte des clientèles particulières comme les personnes handicapées, les personnes immigrantes, etc.

Des grilles d'analyse seront développées pour uniformiser l'évaluation des projets.

### **2.3.4 Revoir l'accréditation des emblèmes floraux**

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec a le mandat d'accréditer les emblèmes floraux au Québec et en constituer un répertoire. Qu'il s'agisse d'une municipalité, d'une paroisse, d'une société ou de toute autre organisation qui souhaite être représentée par un emblème floral, la FSHEQ remettra un certificat d'attestation officiel après l'examen du dossier.

L'emblème floral devient une identité propre à la municipalité ou l'organisme. Il devient une marque distinctive de la municipalité ou de l'organisation. Chaque municipalité ou organisation détermine elle-même ses critères pour sélectionner son emblème. Il peut s'agir d'une fleur représentative de la région, d'un arbre ou d'un arbuste. Ce peut être aussi une fleur indigène présente sur le territoire depuis des décennies.

Le choix peut être effectué par un comité mis sur pied à cet effet. Une autre façon de procéder est d'effectuer une première sélection de quelques fleurs qui peut être soumise aux membres ou aux résidents en vue d'obtenir leur avis. Il est préférable d'avoir plus d'un choix à offrir lors d'une consultation.

La FSHEQ exige toutefois que la variété choisie soit différente pour chacune des entités d'une même région. Les membres des sociétés d'horticulture ou des comités d'embellissement peuvent aider au choix judicieux d'une fleur représentative du milieu.

## **2.4 Les programmes de la FSHEQ**

Dans le but de remplir sa mission qui est de développer l'horticulture comme loisir et d'assumer son rôle de leader dans le domaine, la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec a développé des programmes pour encourager ses membres à mettre en place des projets dans ce sens. La FSHEQ finance à même ses avoirs propres des projets dans trois secteurs différents :

Cette année, à cause de la COVID-19, plusieurs sociétés n'ont pu compléter leurs projets. C'est pourquoi, le conseil d'administration a permis le report de certains d'entre eux.

### ***Programme Initiation des jeunes à l'horticulture***

Le programme Initiation des jeunes à l'horticulture encourage la réalisation de projets en horticulture avec le concours des organismes horticoles membres de la Fédération. Ce programme développe des notions de base en horticulture chez les enfants de milieu préscolaire, scolaire (primaire et secondaire), des centres de la petite enfance ainsi que des garderies privées. Ces projets en horticulture se font avec le concours des organismes horticoles membres de la Fédération.

Ce comité de la FSHEQ est présidé par Adèle Côté et appuyé par Nicole Caron.

### ***Programme L'horticulture et les aînés***

Ce programme vise à développer la passion de l'horticulture chez les aînés. Ces projets favoriseront un meilleur environnement et permettront aux aînés de vivre une étape de vie active et enrichissante grâce à la participation des organismes horticoles membres de la Fédération.

Ce comité de la FSHEQ est présidé par Nicole Caron et appuyé par Ann G Beaulieu.

### ***Programme Écologie et Environnement***

Ce programme vise à encourager ses membres à développer des pratiques écologiques et à promouvoir la protection de l'environnement. Par ce programme, la FSHEQ désire susciter chez ses membres des changements de comportements et les inciter à poser des gestes écologiques.

Ce comité est présidé par Sylvie Trépanier et appuyé par Adèle Côté.

## **2.5 Diversifier son financement**

Le directeur général a comme mandat de diversifier le financement de la Fédération. En plus d'augmenter les sources de financement, il doit établir un plan de levée de fonds pour la FSHEQ.

La FSHEQ a pu bénéficier du programme Placement Loisir. Ce programme géré par le RLSQ a permis l'appariement des dons reçus par la Fédération. Ces sommes additionnelles permettront le développement de la Fédération.



## Partie III

# RENDRE COMPTE DE NOS ACTIVITÉS

### 3.1 Représentation et partenariat

La représentation, c'est aussi le développement de partenariats. La Fédération a le grand privilège d'avoir ses bureaux au Regroupement Loisir et Sport du Québec. Ce sont plus de cent cinquante organismes qui ont des missions complémentaires dans un même lieu.

Par conséquent, la FSHEQ profite de toutes les occasions pour étendre son réseau. En effet, plusieurs de ces organismes ont des besoins similaires. Les échanges sont donc fructueux afin de trouver des partenariats et de partager des expériences et des ressources.

#### 3.1.1 *Direction du loisir, du sport et de l'activité physique - MEES*

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec est reconnue comme un organisme national de loisir par le ministère de l'Éducation. Ses liens fonctionnels sont avec la Direction du loisir, du sport et de l'activité physique (DSLAP). Un conseiller lui est directement assigné. Les contacts sont fréquents et permettent des échanges fructueux avec le Ministère pour faire progresser l'horticulture comme loisir.

La FSHEQ rend compte annuellement de ses résultats au Ministère. En effet, la reddition de compte est rigoureuse et la FSHEQ s'y conforme malgré ses ressources réduites.

En 2021, la FSHEQ signera une nouvelle entente avec le MEES. De nouvelles exigences seront mises en place et la FSHEQ entend bien s'y conformer.

#### 3.1.2 *Conseil québécois du loisir*

La FSHEQ est un membre actif du Conseil québécois du loisir. Elle participe aux assemblées générales de l'organisme et assiste à toutes les activités proposées.

En participant à ces activités, la FSHEQ crée des liens avec les autres organismes de loisir. En travaillant avec ses pairs, la Fédération apprend de leurs expériences et adopte de nouvelles façons de faire.

De plus, le directeur général a participé à plusieurs comités du CQL dont celui des communications. Ce comité a proposé de nouveaux programmes.

Le CQL et ses membres ont également été affectés par la pandémie. C'est pourquoi, il a fait des représentations auprès du gouvernement pour faire mieux reconnaître le bénévolat. Cela s'est traduit par une vaste campagne intitulée « Le bénévolat, un service essentiel ». La FSHEQ participe à cette activité tant sur son site internet que sur ses réseaux sociaux.

#### 3.1.3 *Regroupement Loisir et Sport du Québec*

La FSHEQ a ses bureaux dans les locaux du Regroupement Loisir et Sport du Québec. En tant que membre, elle utilise plusieurs de leurs services comme le service de la paie, des affaires juridiques, de l'approvisionnement, de l'imprimerie, du courrier et de l'entreposage.

Le RLSQ gère les ressources humaines de la FSHEQ ainsi que ses entrées de données financières. En utilisant leurs services, la FSHEQ reçoit un service personnalisé et mieux adapté à ses besoins.

C'est le RLSQ qui gère le programme Placement Loisir.

#### **3.1.4 Les Fleurons du Québec**

La FSHEQ est un membre fondateur des Fleurons du Québec. La mission des Fleurons est complémentaire à celle de la FSHEQ.

La mission des Fleurons est d'organiser, soutenir et développer le programme de classification horticole pour les municipalités québécoises. Le programme a des retombées sur les plans social (santé, bien-être, fierté), économique (développement de l'industrie horticole et attractivité du territoire pour entrepreneurs) et environnemental (verdissement urbain). Sur le plan touristique, les retombées touchent l'amélioration du paysage et la hausse de la fréquentation touristique grâce au label des Fleurons, dont la valeur est reconnue et appréciée des visiteurs québécois, canadiens et étrangers.

La FSHEQ a participé en 2020-2021 à chacune des réunions du conseil d'administration des Fleurons en plus de l'assemblée générale. De plus, elle participe au jury qui décerne les Prix en mobilisation citoyenne. Ce Prix est identifié à la FSHEQ. La remise a lieu lors de la soirée gala des Fleurons en novembre de chaque année. Cette année, la remise de prix a été virtuelle.

#### **3.1.5 Québec Vert**

Afin d'assurer son leadership, la FSHEQ a aussi développé des liens avec l'industrie représentée par Québec vert. Cette organisation prend position ou émet des politiques pour l'industrie dans les domaines qui la touchent.

En travaillant avec l'industrie, la FSHEQ peut informer ses membres des dernières tendances en horticulture. De plus, cela lui permet d'obtenir des avantages non négligeables pour ses membres.

La FSHEQ est invitée à chaque année à l'Expo FIHOQ maintenant Québec vert qui regroupe en novembre les représentants de l'industrie. Cette année, la rencontre a été virtuelle.

#### **3.1.6 Fondation René-Paquet pour l'horticulture et l'écologie**

La Fondation René-Paquet pour l'horticulture et l'écologie a été créée en 2007 et est enregistrée comme organisme de bienfaisance. Depuis ses débuts, la Fondation bénéficie de l'appui de la Fédération tant en matière de ressources humaines que de soutien administratif.

La Fondation a comme objectif de soutenir des activités reliées à l'horticulture et à l'écologie en partenariat avec la FSHEQ. Depuis sa création, la Fondation a distribué plus de 6 000 \$ en bourse à plus de 20 bénéficiaires dont la plupart sont des étudiants en agriculture au Québec. Elle remet annuellement le Prix Yves-Chantal qui souligne une activité récurrente effectuée par une société d'horticulture membre de la Fédération avec des jeunes.

La Fondation a proposé à la Fédération d'encadrer leur collaboration par un protocole d'entente qui servirait de référence pour les dirigeants de chacun des organismes. Cette entente est acceptée par les deux parties.

La Fondation a un nouveau conseil d'administration présidé par madame Sylvie Rouleau. La Fondation est à revoir son fonctionnement.



## 3.2 Les services de la Fédération

### 3.1.1 Conseils

La Fédération est une source d'information pour ses membres et le grand public en général. Elle offre des conseils par téléphone ou par courriel à ses membres, ses partenaires et le grand public. La FSHEQ répond annuellement à plus de 2 500 demandes d'information.

Les demandes concernent des informations sur l'horticulture, les services aux membres, des informations sur les conférenciers et le site internet. De plus, le grand public nous contacte pour avoir des conseils en horticulture, trouver des fournisseurs ou identifier des plantes dans leur jardin et des conseils d'entretien.

Ses services sont accessibles cinq jours semaine toute l'année.

### 3.1.2 Assurances

La Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec en tant qu'organisme national membre du Regroupement Loisir et Sport du Québec (RLSQ) offre à ses membres deux programmes d'assurances à prix exceptionnel.

Il y a deux types de produits d'assurances offerts aux membres de la FSHEQ :

- Le programme Assurances administrateur et dirigeant
- Le programme Responsabilité civile générale

Les membres de la Fédération sont libres d'adhérer à ces produits mais ils sont un gage d'un excellent service à coût très bas. La FSHEQ en paie une partie pour aider ses membres.

### 3.1.3 Concours – Reconnaître les réalisations de nos membres

La Fédération souligne les réalisations de ses membres lors de la Journée de la Fédération. Cela se traduit par la remise de prix pour ses différents concours.

Il y a plusieurs catégories de concours mis sur pied par la FSHEQ pour reconnaître le travail de ses membres. Au cours de la dernière année la FSHEQ a reconnu le travail de ses membres dans les catégories suivantes :

#### ■ Rapport de projet – Initiation des jeunes à l'horticulture

**1<sup>er</sup> prix Société d'Horticulture de Dolbeau-Mistassini** : *Bombe de graines, boutures et pots avec bouteilles récupérées*

Le rapport donne un compte-rendu très détaillé de toutes les étapes du projet, ainsi que les coûts qui y sont reliés. Chaque étape est bien expliquée et illustrée. On nous présente aussi les difficultés rencontrées en cours de réalisation ainsi que des recommandations pour de meilleurs résultats. Des photos des résultats obtenus accompagnent aussi le rapport.

**2<sup>e</sup> prix Société d'Horticulture et d'Écologie de l'Île Perrot** : Potager à l'école primaire

Beau projet rassembleur qui implique la participation de plusieurs collaborateurs. Le rapport présente en photos les étapes détaillées des activités. Bonne idée de présenter l'historique du projet,

cela démontre la progression que peut prendre un projet avec le temps. C'est un modèle inspirant à réaliser avec des jeunes.

#### ■ Rapport de Projet – L'horticulture et les aînés

**1<sup>er</sup> Prix Groupe horticole. St-Charles-de-Bourget :** *Vivre, respirer et manger en trois mouvements*

1<sup>er</sup> mouvement; transplantation des semis dans divers contenants. 2<sup>e</sup> mouvement : visite chez un horticulteur multifonctionnel. 3<sup>e</sup> mouvement; transformation de plantes, fleurs, etc.

#### ■ Rapport de Projet – Écologie et Environnement

**1<sup>er</sup> Prix, SHE Tournenvert :** *Je suis Colibri*

La légende du Colibri est une légende amérindienne. Un jour, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : "Colibri ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu !" Et le colibri lui répondit : "Je le sais, mais je fais ma part."

Dans le contexte actuel, *Je suis Colibri* vise à contrer le décrochage scolaire en permettant à plusieurs élèves du secondaire de faire leur part, comme dans la légende du Colibri, car chaque geste compte. Ce projet amorcé par une sensibilisation à la pollution et aux changements climatiques s'est traduit par une plantation d'arbres et un engagement social important de la part de citoyens qui veulent avoir voix au chapitre.

**2<sup>e</sup> Prix SHE de Mont-Laurier :** les membres ont aussi joué au colibri : en prenant le temps de construire un potager bien conçu, de semer et de planter des légumes, pour la clientèle du PRISME, composée de personnes handicapées de 15 à 70 ans La réussite de ce projet résulte d'un accompagnement et d'un enseignement touchant l'entretien, l'observation et la découverte des légumes au cours des semaines, des mois.

#### ■ Concours de photos

1<sup>er</sup> Prix : Sylvain Nadeau, St-Jean-sur-Richelieu - **Sanguinaire du Canada**

2<sup>e</sup> Prix : Chantal Kobel, Bromont - **L'annonce du printemps**

3<sup>e</sup> Prix : Émilie Dussault-Chouinard, Saint-Honoré-de-Shenley - **L'élégance au marais**

#### ■ Prix Marie-Victorin

Société d'horticulture de St-Marc sur Richelieu

#### ■ Rapports des Conférenciers

Société d'horticulture et d'écologie de Sainte-Thérèse

#### ■ Le Méritas Suzanne-Brûlotte en ornithologie n'a pas été décerné cette année.

### 3.1.4 Site Internet

Le site Internet de la Fédération est un outil essentiel de visibilité pour l'organisme. C'est pourquoi, la FSHEQ est à repenser sa présentation pour en moderniser son image et faciliter son utilisation.

Toutefois, le site contient déjà une source importante d'information pour les membres. En effet, on y retrouve tout ce qui est utile pour la vie associative dans la section *À propos de nous* qui contient l'historique de la Fédération, sa mission, sa planification, ses membres et différents dossiers utiles pour les membres comme le code d'éthique, les programmes d'assurance, les conférenciers, les partenaires et les avantages offerts aux membres. On y retrouve aussi la section des emblèmes floraux des municipalités accréditées par la Fédération.

Une section extrêmement importante concerne les *Activités des membres*. En effet, la Fédération peut s'enorgueillir de tenir à jour sur son site Internet les activités de ses sociétés membres en plus de répertorier une série d'événements qui peuvent intéresser ses membres et le grand public. C'est une source importante d'information.

Certains de nos membres sont hébergés sur notre site internet. Des microsites ont été créés à leur intention. C'est un service offert par la Fédération qui en assume les coûts et l'administration.

Les Programmes de la Fédération se retrouvent également sur le site. Sa refonte fait partie du plan d'action de la FSHEQ.

## 3.3 Les formations

Afin de répondre aux besoins de formation de ses membres et du grand public toujours dans l'esprit s'assumer son leadership en horticulture, la Fédération présente des formations à ses membres sur demande.

Mais le grand apport de la FSHEQ est sa liste de conférenciers. En effet, ses membres puisent dans les ressources de ses conférenciers pour offrir à leurs membres des formations de qualité dans un vaste bassin.

L'agriculture urbaine demeure un créneau important de formation. L'agriculture urbaine est une branche de l'horticulture. L'agriculture urbaine et par extension l'agriculture de proximité est une forme émergente ou réémergente de pratiques agricoles effectuées en ville. Les activités d'agricoles urbaines ont toujours existé dans les villes ou à proximité pour des raisons pratiques d'approvisionnement alimentaire.

C'est pourquoi, la FSHEQ a développé une expertise dans ce domaine et offre des formations pour initier ses membres et le grand public dans ce secteur.

La COVID-19 est devenue un incitatif à pratiquer l'agriculture urbaine.

### **Formation de juge pour des concours en horticulture**

La FSHEQ offre aussi un programme de formation sur demande au cours de formation comme juge de niveau local lors de concours en horticulture.

Ce Guide exhaustif permet aux participants de devenir des acteurs dans leur milieu et de représenter la FSHEQ.



## Partie IV

---

### PERSPECTIVES

La fin de la pandémie semble en vue mais nous ne pouvons toujours prédire qu'elle en sera les conséquences à long terme. Une chose est certaine, il faudra revoir nos façons de faire les choses et la FSHEQ sera présente pour aider ses membres à s'adapter.

L'entente avec le ministère de l'Éducation devrait se faire en 2021. Les nouvelles exigences demanderont la revue de notre gouvernance. Il faudra donc s'y attarder.

L'écoute de nos membres et une offre de services adaptée à leurs besoins continueront d'être notre préoccupation première. Il faudra continuer de nous assurer que l'horticulture soit mieux identifiée comme un loisir actif par tous les niveaux de gouvernement tout en reconnaissant le volet « santé » comme essentiel.

C'est donc en assumant son leadership en horticulture que la Fédération des sociétés d'horticulture et d'écologie du Québec pourra faire profiter à toutes les Québécoises et à tous les Québécois des retombées de ce domaine d'activité.